

DÉFENSE DU FRANÇAIS

BULLETIN ÉDITÉ PAR LA SECTION SUISSE DE L'UNION DE LA PRESSE FRANCOPHONE

20, avenue du Temple, 1012 Lausanne

Paraît douze fois par an

N° 461

Prix de l'abonnement : 40 francs (26 euros). Compte de chèques postaux : Lausanne 10-3056-2. Février 2005

« Savoir l'anglais (ou faire semblant) est une espèce de luxe, une espèce de supériorité sociale. Le plus cocasse est que les épateurs se laissent épater à leur tour par les agents de publicité, les présentateurs de télévision, les parleurs de la radio, les enseignes ou les réclames en jargon des commerçants.

Il y a quelque chose de magique dans ce qu'Etiemble appelait « le sabir atlantique ».

La magie de ce qu'on ne comprend pas. »

(Jean Dutourd)

Implosion

Formé à partir d'*explosion* par substitution du préfixe *im-* à *ex-*, ce mot désigne une explosion vers l'intérieur. « La bombe à plutonium n'explode pas, elle *implose* » (*L'Express*, 26.7.65).

C'est l'effondrement, l'écrasement brutal d'un milieu solide, d'une masse gazeuse ou d'un corps creux sous l'effet d'une pression plus forte à l'extérieur qu'à l'intérieur. Implosion d'une étoile, d'un tube de télévision. Par analogie : on abat un immeuble par implosion en répartissant les charges explosives de manière que les murs s'effondrent vers l'intérieur ou sur eux-mêmes. Au figuré : effondrement d'un système, désagrégation : l'implosion du bloc soviétique.

(Défense du français, n° 461, février 2005)

Kidnapping

Ce terme désignait à l'origine le rapt illégal d'enfants ou d'adultes pour en faire des serviteurs ou de la main-d'œuvre agricole dans les plantations américaines. Adopté aujourd'hui par tous les dictionnaires, *kidnapping* désigne l'enlèvement d'une personne pour obtenir une rançon.

On peut toujours préférer à cet anglicisme nullement indispensable *rapt* ou *enlèvement*.

(Défense du français, n° 461, février 2005)

Pénates

C'est le nom – masculin pluriel – que les Romains et les Etrusques donnaient aux dieux domestiques protecteurs du foyer ou à leurs effigies. Adjectivement : les dieux pénates.

Par extension, patrie, pays, domicile. Porter ses pénates : aller s'installer ailleurs, dans un autre pays. « *Qui sait même si je ne pourrai pas quelque jour fixer entre vous deux mes pénates errants* » (P.-L. Courier).

Passé dans l'usage familier pour désigner, souvent plaisamment, le foyer, la demeure.

(Défense du français, n° 461, février 2005)

« Roaming »

Terme anglais signifiant « errant, rôdant, vagabondant, divaguant ». Substantivement, il désigne, dans le domaine des télécommunications, le déplacement, au moyen d'un téléphone mobile, hors de la zone de rattachement. Appel passé depuis l'étranger par un téléphone portable.

En français : communication internationale, itinérance. *Roaming subscriber* : abonné itinérant.

(Défense du français, n° 461, février 2005)

« Sorry »

La Suisse romande n'est pas seule à être contaminée par le « sabir atlantique » dénoncé par Etiemble.

Un abonné de Suisse alémanique s'insurge contre le fait qu'en ville de Zurich on n'emploie quasiment plus *Entschuldigung* (en Züritütsch) comme formule d'excuse, mais... *sorry*.

Ce qui, aux yeux des inconditionnels de l'américanisme, paraît sans doute du dernier chic et semble être la marque même de la distinction.

Sorry?... Inexcusable.

(Défense du français, n° 461, février 2005)

Tsunami

Mis en vedette par un événement tragique, ce terme provoque un véritable *tsunami* médiatique. Les définitions contradictoires des dictionnaires n'en facilitent pas la compréhension, à l'exemple du dernier Petit Larousse :

Tsunami : Onde océanique superficielle engendrée par un séisme, une éruption sous-marine ou un glissement de terrain. (On dit parfois improprement raz de marée.) *Raz de marée* : Enorme vague provoquée par un séisme, une éruption volcanique sous-marine ou une tempête.

Du Grand Dictionnaire encyclopédique Hachette : *Tsunami* : Les scientifiques, généralisant le terme, l'ont substitué à celui de *raz de marée*.

(Défense du français, n° 461, février 2005)